AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP -4-4-67 631902

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE : 24 numéros par an

Abonnement annuel : 25 F.

ÉDITION DE LA STATION DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ (Tél. 5-17)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. 21, route de Seurre - BEAUNE.
C. C. P. : DIJON 3.405-19

~~Bulletin n° 79 - AVRIL 1967~~

3 AVRIL 1967

VIGNE

ACARIOSE : Le traitement est nécessaire dans de nombreuses parcelles. La limite d'emploi des huiles jaunes est atteinte. D'autres moyens de lutte peuvent être utilisés notamment :

- les produits à base d'cléoparathions. Cette application nécessite l'utilisation de la lance pour bien toucher les ceps (sur Gamay, consulter la notice du fabricant).
- le Phenkapton ou le Chloropropylate (acaricides de contact) au moment du débourrement, à la dose préconisée par le fabricant.
- Enfin, les différents acaricides systémiques (dès la constatation des dégâts, en période de végétation active).

NOCTUELLES : Rappel de la note du 20 Mars 1967.

ARBRES FRUITIERS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER : L'efficacité du dernier traitement conseillé ayant été réduite par les pluies et la végétation se développant, il convient de renouveler les applications sur les variétés précoces et d'assurer la protection des arbres arrivant au stade C/C3.

OIDIUM DU POMMIER : Ajouter un fongicide actif contre cette maladie à la bouillie anti-tavelure.

HOPLOCAMPES DU POIRIER ET DU POMMIER : Dans les vergers contaminés par ce parasite, effectuer un traitement avec : H.C.H. à 100 grammes, Lindane à 12 gr., Parathion : 20 gr. ou Parathion méthyl à 30 gr. de matière active par hectolitre de bouillie à la chute des pétales.

CHENILLES DEFOLIATRICES : Profiter du traitement anti-tavelure pour lutter contre ces parasites en utilisant un insecticide à base de : D.D.T., Arséniate de plomb ou ester phosphorique si la température est suffisante.

MONILIA : Effectuer un nouveau traitement avec une bouillie cuprique ou à base d'organiques de synthèse sur les cerisiers et pruniers avant floraison. Utiliser un fongicide organique sur les abricotiers après la chute des pétales.

RAPPEL : Protection des abeilles pendant la floraison : voir supplément n° 3 du 20 Mars 1967.

FRAISIERS

MALADIE DES TACHES ROUGES : Le premier traitement doit intervenir dès la sortie des jeunes feuilles. On utilisera le Manèbe à raison de 240 grammes de matière active à l'hectare.

P. 1182

DESHERBAGE DES POMMES DE TERRE

Deux méthodes sont à la disposition du producteur pour lutter contre les mauvaises herbes dans les cultures de pommes de terre.

La première consiste à utiliser les façons culturales classiques : binages, sarclages, buttage ; avec éventuellement l'application de colorants nitrés peu de temps avant la sortie des pommes de terre si une levée importante d'adventices est constatée (cas des printemps froids et humides où la germination des pommes de terre est lente).

La seconde fait appel à l'utilisation d'herbicides récemment autorisés. Quatre produits ou associations peuvent être appliqués : le Linuron, le Monolinuron ou l'association à raison de 2 Kgs de produit commercial à l'hectare, ou le Métobromuron, à 4 Kgs de produit commercial à l'hectare. La technique consiste à pulvériser l'herbicide à pleine surface (400 - 600 litres/hectares) avant l'émergence des pommes de terre, après le buttage définitif. Celui-ci sera réalisé soit à la plantation, soit dès l'apparition des premières feuilles, celles-ci seront alors totalement recouvertes de terre. Le coût du produit varie entre 130 et 150 F. à l'hectare.

Signalons pour les producteurs de pommes de terre primeurs, que ces produits ont une rémanence dans le sol de l'ordre de trois à quatre mois, ce qui implique de ne pas semer, après arrachage avant ce délai, de plantes sensibles au desherbant utilisé.

Les Ingénieurs - Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

H. SOULIE.

Imprimerie de la Station de Bourgogne-Franche-Comté.

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.